

# ENGAGEMENT SOLENNEL

Dans le cadre des discussions organisées ce mardi 13 juin 2017  
au Parlement bruxellois autour du thème de l'accès aux  
documents administratifs, la mise en lignes des documents  
publics, aux mandats et aux rémunérations,

Moi,

**Philippe Close**

Député siégeant valablement au sein de cette assemblée,  
m'engage sans délais à déployer tous les efforts nécessaires pour  
que soient ajoutés à l'ordonnance de 1995 sur la publicité de  
l'administration instituant une commission de recours,  
ainsi qu'à l'ordonnance de 2006 article 8 sur la transparence des  
mandats publics et privés et des rémunérations,  
des amendements déployant des mesures contraignantes  
exécutables par huissier. *(à rendre contraignant  
via  
jugeant)*

Je m'engage à ce que les subsides aux asbls ainsi que leur  
convention d'utilisation depuis 2006 soient publiées en ligne,  
ainsi que les documents des enquêtes publiques en temps utile,  
des permis d'urbanisme et des permis d'environnement et la  
composition des cabinets régionaux et communaux.

Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir  
ces amendements avant la fin de 2017.



Fait à Bruxelles,

Le 13 juin 2017